

GÉNOCIDE AU RWANDA

Elle écrit pour « rendre justice » aux Tutsis

Adélaïde Mukantabana, dont la famille a été décimée en 1994, publie son second livre, une conversation avec son frère disparu

Stéphanie Claude
s.claude@sudouest.fr

Inlassablement, elle témoigne. Au nom de tous ceux qu'elle a perdus là-bas, en Afrique, dans ce Rwanda où un génocide qui couvait depuis tant d'années a finalement décimé entre 800 000 et 1 million de personnes, en majorité des Tutsis, entre avril et juillet 1994. « Survivante », parce qu'elle a pu fuir avec ses jumeaux, Adélaïde Mukantabana porte en elle l'impossible deuil de deux fils et de tant d'autres des siens. « Mais ici, en Dordogne, je suis en terre de tranquillité. Je suis en bonne voie », souffle-t-elle. Ici, c'est une maison dans la campagne de Villac, près de Terrasson, où elle s'est installée en 2017. Un lieu où son « imaginaire se balade » et où elle écrit. Elle publie son deuxième livre, « Apaiser la mémoire - Conversation avec mon frère Jean », chez L'Harmattan.

« Un discours qui construit »
Lorsqu'Adélaïde Mukantabana est arrivée à Bordeaux, fuyant les machettes avec ses bébés, Jean, son frère, âgé de deux ans de plus qu'elle, était « au front », à

lutter contre le régime génocidaire porté par le Hutu Power. « Te revoir était le seul grand désir qui aurait pu m'enchanter après le cataclysme, lui écrit-elle. Quand j'ai appris que c'était fini pour toi aussi, tout mon être s'est désagrégé. » Au fil des pages, elle fait revivre d'autres disparus, leurs parents, qui leur « ont donné un discours qui construit », mais surtout ce « héros » qui « ha-

« J'écirai aussi longtemps que je me souviendrai des noms de ceux que j'ai perdus »

bite ses rêves » : « C'est un peu leur rendre justice », dit-elle.

1994-2022... Des horreurs des 1000 collines à celles de Boutcha, Adélaïde Mukantabana se désole : « Dans le fond, c'est juste une différence géographique. Pour le Rwanda, l'humanité savait, mais n'a pas réagi. Aujourd'hui, Poutine fait sa loi et attaque l'Ukraine. Comment peut-on encore laisser assassiner un

LECTURE EN SCÈNE

Samedi 2 juillet à 16 h 30, deux comédiennes et metteuses en scène, Myriam Vicq et Anna Yorika, proposeront une « lecture en scène » et une « mise en voix » d'extraits du livre « Apaiser la mémoire » chez Adélaïde Mukantabana, aux Granges de Trassalvas, à Villac. Un moment ouvert à tous ceux qui le souhaitent, comme l'assemblée générale (dès 14 heures) de l'association Cauri, que préside la Périgourdine. Cauri, basée en Gironde, milite notamment pour la création d'un lieu ressource pour la mémoire du génocide des Tutsis. Contacts au 06 82 37 16 90 ou au 06 41 27 19 00.

peuple ? » Elle apprivoise sa peur en témoignant de sa tragédie personnelle, notamment dans les lycées. Et elle veut croire au pouvoir des mots et des symboles. La visite d'Emmanuel Macron à Kigali (NDLR : la capitale du Rwanda), le rapport Duclert, qui avait conclu à une « lourde responsabilité » française... « C'était très important pour nous, les survivants. C'était un grand pas, mais encore une fois,



Adélaïde Mukantabana, au lycée Jay-de-Beaufort à Périgueux, en mai 2021. Désormais installée en Dordogne, elle s'attache à témoigner auprès des jeunes.

ARCHIVES STÉPHANE KLEIN / SUD OUEST

on n'en a pas assez parlé. »

Un « Apaiser la mémoire tome II » se dessine. Mais cette mère et grand-mère, cette femme résiliente qui était enseignante au Rwanda confesse :

« J'accompagne un jeune de l'Aide sociale à l'enfance. Cela me prend du temps. Mais j'écirai aussi longtemps que je me souviendrai des noms de ceux que j'ai perdus. »

« Et si le soleil de Nouvelle-Aquitaine était la solution pour réduire notre facture d'électricité ? »

J'agis avec ENGIE My Power

N'attendez plus pour installer vos panneaux solaires et économisez jusqu'à **1000€** TTC/an⁽¹⁾ sur votre facture d'électricité.

0 800 940 180 Service à appel gratuit ou sur mypower.engie.fr

Plus d'infos

ENGIE My Power

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

(1) Le calcul des économies est réalisé à partir de données de production issues du site PVGIS (prenant en compte l'inclinaison et l'orientation du toit), de données de consommation estimées grâce à la date de construction du logement et le nombre d'occupants (références obtenues avec le rapport RAGE 2014, ADEME) et d'un taux d'autoconsommation fixé à 75%. Le montant en euros est calculé en multipliant les kWh autoconsommés (production solaire multipliée par le taux d'autoconsommation) avec un prix du kWh fixé à 0,2087€ pour les 10 prochaines années. Ce prix est défini sur la base du tarif réglementé Heures Pleines 9kVA applicable au 1^{er} août 2021 sur lequel est appliquée une augmentation de 3% par an sur les 10 prochaines années. Informations données à titre indicatif, qui ne tiennent pas compte des habitudes de consommation, du contrat d'énergie souscrit et de l'éventuelle revente sur le réseau. Exemple pour 1000€ d'économies/an : maison située à Nice (06), orientée plein sud, inclinaison du toit 35° par rapport à l'horizontale, logement construit avant 1980, surface de 130m², chauffage et eau chaude sanitaire fonctionnant à l'électricité, avec climatisation et piscine, composé de 4 personnes, et puissance installée de 4,5kWc. Ce montant n'inclut pas la revente du surplus sur le réseau électrique, ni les aides de l'État.

ENGIE My Power, société par actions simplifiée au capital de 9846000€, dont le siège social est situé 1 place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° 849069554. © Getty Images.